

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-CINQ OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 19 octobre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ absente*), Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Jean-François CORDON donne pouvoir à Valérie MORFOUASSE,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Fabienne TASSEL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Alain GENGE

Délibération n°2022-123

Membres en exercice : 69 - Présents : 59 - Absents : 10 – Pouvoirs : 3

**AFFAIRE GENERALES
COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU
PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

Après cette présentation :

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau lors de la séance du :

- 13 septembre 2022 :
 - **Procès-verbal du Bureau communautaire**
 - Délibération 2022-096 – Procès-verbal du Bureau communautaire du 5 juillet 2022 – Approbation.
 - **Domanialité**
 - Délibération 2022-097 – Economie Innovation Recherche – Cession des parcelles ZB 404 et ZB 405 pour un total de 10 026 m² situé sur le Parc d'Activités de Pommeret au bénéfice de la société « Les Cartonnages Gourio » ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 150 390 € HT, soit 15 € HT/m².
 - **Finances et comptabilité**
 - Délibération 2022-098 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°136637 d'un montant de 848 623 € (soit 424 311,50 €) souscrit par la SA HLM « Armorique Habitat » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 10 logements sociaux à Lamballe-Armor.
- 27 septembre 2022 :
 - **Procès-verbal du Bureau communautaire**
 - Délibération 2022-115 – Procès-verbal du Bureau communautaire du 13 septembre 2022 – Approbation.
 - **Ressources humaines**
 - Délibération 2022-116 – Modification du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2022 liée à des modifications de grade, des promotions internes et avancement de grade ou des modifications de durée hebdomadaire de service.

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

31 OCT. 2022

